

Vendredi 29 septembre, TERRES D'ARMOR HABITAT, premier bailleur social des Côtes d'Armor, a officiellement posé la première pierre de 10 futurs logements sociaux, lotissement Le Coin des Petits Clos à Trémuson.

Les 10 logements intermédiaires sont situés au cœur du Lotissement Le Coin des Petits Clos, rue Simone Veil à Trémuson, à proximité immédiate des commerces et services. Ces 10 logements, de type 2, 3 et 4, construits dans le respect de la norme thermique RT 2012, rentrent dans la programmation 2021 du Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain. La maîtrise d'œuvre est confiée à IC-AR Atelier d'Architecture (Pordic). Le permis de construire a été délivré en janvier 2022. Les travaux ont débuté en juin. La mise en location est prévue pour le quatrième trimestre 2024.

✘
Gaëlle Routier, Présidente de TERRES D'ARMOR HABITAT, et Yvon Orgebin, Maire de Trémuson, ont symboliquement posé la première pierre des 10 nouveaux logements sociaux en cours de construction à Trémuson.

✘
Perspective des 10 futurs logements sociaux en cours de construction rue Simone Veil à Trémuson.

Des logements économes en énergie

Les dix logements intermédiaires bénéficient d'un extérieur privatif, cour ou jardin avec terrasse en rez-de-chaussée et balcon à l'étage, ainsi que d'un cellier extérieur individuel. Les logements bénéficient d'un chauffage électrique, d'un chauffe-eau thermodynamique permettant la production d'eau chaude sanitaire, d'une VMC simple flux hygroréglable type B favorisant le renouvellement de l'air en fonction des besoins réels et de panneaux photovoltaïques. TERRES D'ARMOR HABITAT engage systématiquement une réflexion sur la réalisation de logements neufs véritablement économes en énergie. Cette démarche d'éco-énergie, pour rendre l'habitat basse consommation accessible à tous et permettre à nos locataires de réaliser de substantielles économies, suppose l'application de modes constructifs et la mise en œuvre d'équipements novateurs et performants tels que, sur cette opération, exposition optimisée, isolation renforcée, chauffage réactif par rayonnement et panneaux photovoltaïques. La résidence dispose de 11 places de stationnement dont une pour personne à mobilité réduite.

Le coût de l'opération s'élève à 1 400 220 €, financé à 15 % par TERRES D'ARMOR HABITAT sur fonds propres et à 71 % via les prêts règlementés de la Banque des Territoires et un emprunt auprès d'Action Logement. La commune de Trémuson et Saint-Brieuc Armor Agglomération pour 78 000 € chacune, l'ANRU pour 37 800 €.

100 % des entreprises présentes sur le chantier sont costarmoricaines. Dans son projet d'entreprise, l'Office a exprimé la volonté de travailler davantage avec les entreprises locales dès lors que celles-ci ont la capacité à répondre aux besoins exprimés dans le cadre de la commande publique.

Mise en location fin 2024

La mise en location des 10 logements de Trémuson est prévue pour la fin de l'année 2024. En Côtes d'Armor, 70% de la population est éligible à un logement social. Toute demande de logement social peut être complétée en ligne sur le site internet tah-location.bzh ou en retirant un dossier à l'agence TERRES D'ARMOR HABITAT Baie d'Armor, 24 rue Alain Colas à Trégueux.

Renseignements : Tél. 02 96 62 20 90